

# RESPONSABLE DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (H/F)

N° de poste : 288\_PT

Famille(s) Métier : ANIMATION, DEVELOPPEMENT SOCIAL  
/ LOCAL

**Direction Générale de rattachement :**  
DGA Solidarité, Citoyenneté et Proximité

**Direction :** Cohésions sociale et urbaine

**Service :** Mission animation de la vie sociale

**Filière :** Administrative

**Catégorie :** A

**Cadre d'emplois :** Attaché territorial

**Temps de travail :** temps complet

**Catégorie :** sédentaire

## CONTEXTE DU POSTE

La Ville de Chambéry entend développer dans le cadre du nouveau mandat une approche renouvelée de la cohésion et de la vie sociale de ses quartiers. En tant que l'un des principaux soutiens des structures socioculturelles, notamment des centres sociaux, elle souhaite mobiliser les différents acteurs au service des habitants, en s'appuyant sur leurs projets, leur raison d'être, en cohérence avec les besoins sociaux identifiés sur le territoire de la ville et en prenant en compte la spécificité de chacun de ses quartiers.

A cette fin, une refonte de l'animation de la vie sociale a été engagée à l'échelle de la commune.

Le-la chargé-e de mission, responsable de l'animation de la vie sociale, est l'agent-e référent-e sur cette thématique.

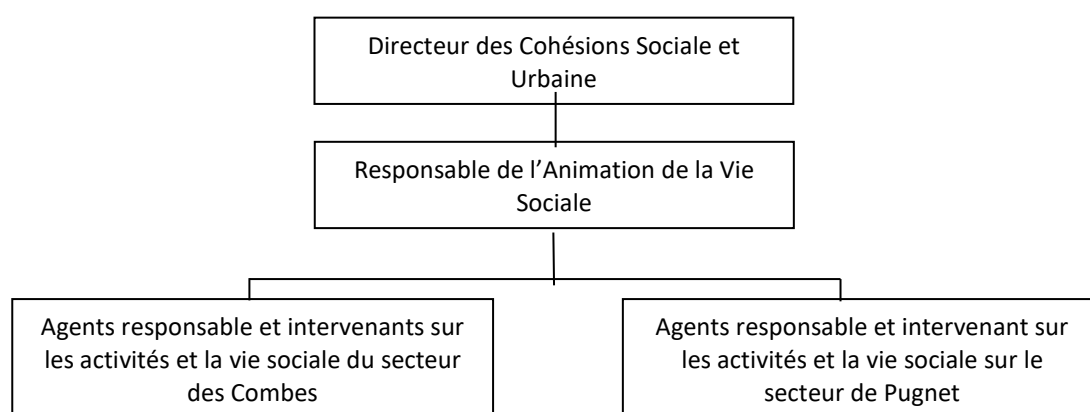
Il-elle est l'interlocuteur-trice au quotidien des différentes structures et des différents organismes extérieurs intervenant en matière d'animation de la vie sociale pour le compte de la collectivité.

Il-elle a pour mission de concrétiser cette nouvelle dynamique ambitieuse, notamment à partir des « pactes de coopération » créés, en prenant en compte les réalités des structures, les besoins des territoires et des habitants, les politiques publiques déployées localement, dans un contexte de contrainte budgétaire et de recherche de visibilité et de cohérence.

Il-elle est responsable de l'émergence et la mise en application d'un projet social pertinent pour chaque structure et d'actions à l'initiative des habitants favorisant leur pouvoir d'agir, en cohérence avec les propositions et projets portés par la municipalité (ex : implication citoyenne, développement durable, lutte contre les discriminations...).

Il-elle assure dans le cadre de ses missions l'encadrement et l'accompagnement au quotidien des deux agents recrutés pour gérer la dynamique des structures sur les secteurs des Combes et de Pagnet, dans une situation conjoncturelle provisoire marquée par un redéveloppement des activités de ces espaces.

## Positionnement dans l'organigramme du service (sujet à évolution)



### Données générales chiffrées précisant le contexte d'exercice des missions

- 3 centres sociaux, 1 MJC, 8 maisons de l'enfance, 2 FJT, 2 régies de quartier, espaces de vie sociale
- 3 quartiers classés en politique de la ville (QPV) de 13 000 + 6 000 habitants et 2 000 pour Bellevue
- 2 quartiers en veille active
- Nouveaux quartiers de Chambéry nord
- Réseau associatif local dense (environ 1 000 associations pour 60 000 habitants à Chambéry)
- 41% de familles avec enfants (dont 53% avec enfant(s) de moins de 6 ans), 18 % de familles monoparentales (+1,4% entre 2008 et 2013), 41% de familles sans enfant ; 15,9 % de la population chambérienne est âgée de 16 à 25 ans soit environ 9 500 jeunes
- 4 599 enfants âgés de moins de 5 ans (en 2013), 3 306 de 6-10 ans, 4 617 de 11-17 ans
- 96 % des 15-17 ans scolarisés et 59,3 % des 18-24 ans
- 57,7 % des habitants sont locataires de leur logement (donnée 2013)

### Missions / coopérations et activités clefs

Sous la responsabilité du Directeur des Cohésions Sociale et Urbaine, le/la responsable de l'animation de la vie sociale inscrit son action dans le cadre de la nouvelle dynamique de la collectivité en matière de cohésions sociale et urbaine et de vie sociale des quartiers. Il / elle aura en particulier la charge d'impulser, conduire et évaluer la démarche d'animation de la vie sociale à l'échelle de la ville et de ses quartiers, dans une approche participative incluant instances décisionnelles, bénévoles, habitants, partenaires, institutions, élus locaux à partir de l'expression des besoins, des attentes et des projets des habitants.

Il s'agira notamment de :

#### 1/ REPONDRE AUX ENJEUX TERRITORIAUX ET DEFINIR DES AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION :

OBJECTIF GLOBAL : Aller vers et développer le pouvoir d'agir des habitants et des structures pour faire quartier (+ *Ville*) ensemble

- Définir avec les acteurs des axes prioritaires d'action par quartier, en lien avec l'analyse des faits et besoins sociaux et les opportunités identifiées
- Créer les conditions d'une place active pour chaque habitant, dans son quartier, en co-responsabilité
- Contribuer à donner sa place sur les territoires à chaque structure, pour ses compétences, en complémentarité avec les autres acteurs
- Porter une attention particulière aux plus fragiles (PA, seules, 14-16, parentalité, actions de prévention notamment santé et publics précaires...)
- Oeuvrer au décloisonnement des quartiers, secteurs, structures, catégories d'habitants
- Soutenir l'offre d'activités partagées, diversifiées et accessibles à toutes et tous
- Viser une meilleure équité territoriale dans l'offre d'activités (réduire les phénomènes de concurrence et combler les trous d'interventions)

- Accompagner les structures (centres sociaux, espaces de vie sociale, maisons de l'enfance...) impliqués dans la formalisation d'un « pacte de coopération » avec la Ville

## 2/ PROPOSER DES MODALITES DE COORDINATION DES CENTRES SOCIAUX, ESPACES DE VIE SOCIALE et ACTEURS DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE, ET DE GOUVERNANCE DES PROJETS DE TERRITOIRE

- Faire vivre les pactes de coopération signés avec les centres sociaux concernés
- Créer les conditions et soutenir les liens entre les actions des structures et les priorités municipales en matière de transition écologique, d'éducation, d'inclusion, de jeunesse, de proximité, d'implication citoyenne, de vie associative...
- Favoriser l'émergence et instituer des lieux réguliers de rencontre entre professionnels et bénévoles
- Faciliter la création d'outils partagés entre les structures : calendrier des activités, agenda des instances, événements et animations, répertoire, communication (supports communs)...
- Soutenir la réalisation d'une ou plusieurs manifestations communes
- Faire des propositions pour mieux associer les habitants à la gouvernance des structures de l'AVS
- Créer et animer l'instance de pilotage de la politique AVS, élargie régulièrement aux associations locales

## 3/ METTRE EN ŒUVRE ET ANIMER UNE NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DANS UNE LOGIQUE D'ANIMATION ET DE MAILLAGE COHERENT DES QUARTIERS

- Coordonner et tenir à jour un inventaire et une cartographie des acteurs de l'AVS sur les quartiers : missions, rôles, fonctions, offres d'activités, publics ciblés, créneaux...
- Permettre une répartition mieux coordonnée des rôles de chaque structure sur les différents quartiers, en créant si besoin une instance de maillage/coordination de l'AVS
- co-construire les réponses sur des sujets communs et transversaux à prioriser et à faire avancer sur les quartiers
- Gérer l'enveloppe municipale dédiée à l'AVS (traitement et instruction des demandes de soutien financier, suivi et évaluation des actions, propositions d'adaptations le cas échéant...)
- Elaborer avec tous les financeurs un processus de stabilisation pluriannuelle des financements sur les quartiers (appui aux structures, aide aux actions) afin de sécuriser les pratiques et projets structurants des acteurs
- Tendre la main aux associations « éloignées » de la dynamique pour s'associer à la démarche et compléter l'offre globale
- Accompagner et former si besoin les acteurs associatifs sur les quatre fonctions principales de portage d'un projet associatif
- Formaliser des propositions particulières par secteur et par thématique (Covet, Mérande-Joppet, Stade...)
- Accompagner, soutenir et stabiliser l'offre sur les secteurs en développement ou fragiles (Combes, Pugnet, Châtaigniers, Chantemerle, Calamine, Bissy, Bellevue...)
- De manière transitoire : accompagner et soutenir au quotidien les dynamiques de relance des structures des Combes, de Pugnet et des Châtaigniers, y compris avec les associations et habitants, en assurant notamment le traitement des dépenses et recettes le cas échéant.

## Résultats attendus

- o Relance / dynamisation / consolidation / pérennisation du partenariat local sur la thématique de l'animation de la vie sociale avec les institutions locales
- o Adéquation et structuration de l'offre d'activités en réponse aux besoins des publics sur les territoires
- o Accompagnement de la démarche de mise en œuvre d'un nouveau projet de structure AVS / centre social sur les Combes avec une attention particulière aux modalités de gouvernance
- o Réussite du transfert de la gestion de l'équipement de Pugnet au secteur associatif
- o Animation des pactes de coopération Ville-centres sociaux

## Les coopérations attendues

En interne : travail d'équipe au sein de la direction, travail en transversalité au sein de la collectivité avec les mairies de quartier, services sports, culture, enfance-éducation, jeunesse, vie associative, démarche participative, services techniques, urbanisme et aménagement, acteurs du contrat de ville...

En externe : CAF, Département, services de l'Etat (DDETSPP et DSDEN), Grand Chambéry, Fédération des Centres Sociaux, centres socioculturels, MJC, maisons de l'enfance, associations sportives, Mission Locale, acteurs de proximité, associations d'éducation populaire, associations de quartier, du champ de la santé, de l'insertion et de l'emploi...sans oublier les habitants qui sont des acteurs de premier plan.

Les ressources à mobiliser en situation professionnelle :

- **Connaissances spécifiques sur la collectivité et le champ d'action du service**

*en termes de contenus :*

Organisation des collectivités territoriales	Maitrise
Acteurs et cadre d'intervention de l'animation de la vie sociale	Expert
Appréhension des enjeux et analyse des évolutions socio-économiques de l'environnement	Maitrise
Mise en œuvre des projets visant une meilleure intégration, le développement et le resserrement des liens sociaux	Expert
Recensement et analyse des besoins sociaux de la population locale	Expert
Accompagnement de la participation des habitants du territoire	Expert

- **Connaissances professionnelles générales en termes de contenus :**

Connaissance de la réglementation et de la gestion d'un établissement recevant du public et des accueils collectifs de mineurs	Maîtrise
Connaissance du sens des principaux documents financiers des structures de l'AVS (budget, compte de résultat, bilan, comptabilité analytique)	Maîtrise
Suivre et évaluer l'efficacité et l'efficience des projets, procéder aux ajustements nécessaires	Expert
Animer des entretiens, des réunions, des collectifs, en garantissant une bonne communication entre acteurs et en régulant si besoin les situations conflictuelles, et promouvoir le dialogue	Expert
Piloter les relations avec les parties prenantes	Expert
Rendre compte et alerter la collectivité sur des risques et des points de vigilance particuliers	Maîtrise

- **Les savoir-faire :**

- Les savoir-faire techniques et méthodologiques, y compris linguistiques :

- Savoir mobiliser et accompagner les acteurs des territoires pour mieux répondre aux besoins des habitants
- Maîtriser la méthodologie de projet
- Formuler des recommandations et des propositions
- Aisance rédactionnelle
- Savoir s'adapter, intégrer et appliquer des procédures dans un contexte budgétaire contraint et marqué par des évolutions importantes

- Les savoir-faire relationnels :

- Être à l'écoute
- Fédérer

- Développer des relations de confiance et de respect avec l'ensemble des partenaires
- S'adapter aux situations imprévues et trouver les solutions adéquates
- Etre ouvert d'esprit et s'adapter aux différences culturelles / de cultures professionnelles
- Renvoyer si besoin les acteurs à des normes, cadres, règlements en vigueur, etc.

➤ Les attitudes professionnelles essentielles au poste :

- Esprit d'équipe et capacité de travail en collectif; capacité à rendre compte avec qualité
- Concilier la rigueur administrative et la nécessaire souplesse dans la gestion des projets (prise en compte des composantes humaines des projets et activités)
- Initiative, créativité et innovation
- Sens de la responsabilité, capacité relationnelle, de communication et de négociation, grande adaptabilité, organisation et disponibilité.

Conditions et modalités d'exercice

- **Diplôme niveau 2 :** carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local et/ou de l'ingénierie sociale, ainsi que des compétences avérées sur les principaux domaines d'activités du management de ce type de structure : la conduite de projet dans un environnement complexe, l'animation du partenariat, de la vie associative et du bénévolat, la gestion des ressources humaines et la coopération des bénévoles, la gestion financière et administrative
- **Niveau de Rifseep :** A2
- **Autres primes :** prime de fin d'année
- **NBI :** 20 points
- **Localisation du poste :** Hôtel de Ville
- **Déplacements :** Sur la commune
- **Permis, habilitations et autres titres obligatoires :** permis B
- **Conditions particulières relatives à la sécurité et la santé au travail :**
- **Horaires de travail :** selon organisation convenue. Présence ponctuelle en soirée et les samedis.
- **Horaires spécifiques :** travail le samedi et le dimanche lors d'activités à destination des habitants portées par la collectivité.
- **Port d'uniforme :** non
- **Port de vêtements de travail :** non
- **Moyens particuliers mis à disposition :**
  - **Véhicule de service :** Véhicule en Pool
  - **Téléphone portable :** OUI
  - **Autres, précisez (badge d'accès, ordinateur portable) :** Ordinateur portable

La fiche de poste est un document de référence qui est susceptible d'évoluer au regard de la priorisation des missions et des avancées technologiques, elle peut être revisitée afin de l'adapter aux besoins identifiés.

Elle est un élément d'appui de l'entretien professionnel annuel.